



# Communiqué de presse Le 23-09-2019

## Réunion de lancement du Contrat Transition Ecologie le jeudi 3 octobre 2019

### Le Contrat de Transition Ecologique (CTE)

La démarche des contrats de transition écologique, portée par le ministère de la Transition écologique et solidaire, vise à accompagner et soutenir la transformation écologique des territoires. Elle illustre la méthode souhaitée par le Gouvernement pour accompagner les collectivités locales : une co-construction avec les territoires qui font le pari d'une transition écologique génératrice d'activités économiques et d'opportunités sociales. Les projets sont concrets, au service du quotidien des habitants et des salariés, en participant à l'évolution des collectivités locales, des associations et des entreprises.

### Le Val d'Ille-Aubigné

La communauté de communes est lauréate de l'appel à candidatures national sur les Contrats de Transition Ecologique (Ministère/ Etat).

Trois axes y seront développés sous forme de fiches action à co-construire avec les acteurs socio-économiques du territoire : agricultures durables, mobilités alternatives, énergies renouvelables.

### Un contrat co-construit

Co-construits à partir de projets locaux, entre les collectivités locales, les services de l'État et les acteurs socio-économiques du territoire, les contrats de transition écologique ont pour ambition de :

- démontrer par l'action que l'écologie est un moteur de l'économie, et développer l'emploi local par la transition écologique (structuration de filières, développement de nouvelles formations).
- agir avec tous les acteurs du territoire, publics comme privés pour traduire concrètement la transition écologique.
- accompagner de manière opérationnelle les situations de reconversion industrielle d'un territoire (formations professionnelles, reconversion de sites).

**La réunion de lancement avec tous les acteurs socio-économiques et partenaires du territoire concernés/ intéressés par un de ces axes, se déroulera le jeudi 3 octobre, de 18h15 à 22h à la salle des sport de Saint-Germain-sur-Ille.**

**En présence du secrétaire général de la préfecture d'Ille-et-Vilaine, sous-préfet de l'arrondissement de Rennes, M. Ludovic Guillaume, et du Président de la Communauté de communes, M. Claude Jaouen, cette réunion sera l'occasion de proposer de nouvelles actions à intégrer au contrat, qui sera signé en décembre prochain. Pour que la transition écologique rime avec un territoire (toujours plus) accueillant, naturel et productif.**



PRÉFET  
DE L'ILLE-ET-VILAINE

[www.valdille-aubigne.fr](http://www.valdille-aubigne.fr)

